

Informations de base**2014/2632(RSO)**

RSO - Décisions d'organisation interne

Décision sur le nombre des délégations interparlementaires, des délégations aux commissions parlementaires mixtes et des délégations aux commissions de coopération parlementaire et aux assemblées parlementaires multilatérales

Subject

8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires

Procédure terminée

Informations techniques**Référence de la procédure**

2014/2632(RSO)

Type de procédure

RSO - Décisions d'organisation interne

Sous-type de procédure

Organisation du Parlement

Base juridiqueRèglement du Parlement EP 230
Règlement du Parlement EP 229**État de la procédure**

Procédure terminée